

Les Centres d'affaires d'intérêt public économique

Documents demandés

- Copie de la carte d'identification fiscale
- Copie originale des statuts approuvés par arrêté ministériel
- Arrêté ministériel portant désignation des membres du conseil d'orientation et son président avec copie de leurs pièces d'identité
- Liste des membres du conseil d'orientation avec copies de leurs pièces d'identité
- Liste des fondateurs avec copies de leurs pièces d'identité

Délais

- Trente jours à compter de la date du début de l'activité mentionnée dans la carte d'identification fiscale

Redevances à acquitter

Cinquante dinars (50 TND)

Observations

- Tout dépôt après les délais légaux entraîne le paiement de pénalités de retard fixées à la moitié du montant de la redevance due au titre de l'opération concernée pour chaque mois de retard ou une partie de celui-ci
- La publicité se fait à travers le bulletin officiel électronique du CNRE, vingt-quatre heures après l'acceptation de la demande et sans être soumise à des procédures ou des frais supplémentaires